

Reunion du 24 juin 1995
(10h30)

Convocations adressées le 20 juin 1995.
L'an mil neuf cent quatre vingt quinze, le 24 juin à 10 heures 30 minutes
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Lignières-Orgeres,
proposés par le bureau électoral à la suite des élections des 11 et 18
juin 1995, se sont réunis dans la salle de la Mairie, conformément aux
articles L 121 10 et L 122 5 du Code des Communes.
Etaient présents : M. Jean Tomellier, M. Borel, M. Breuer, M. Gain, M. Lemaître,
M. Normand, M. Landemaine, M. Thomas, M. Fousard, M. Fortin, M. Lebrun, M. Belliot, M. Langris

Absent :

La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean Tomellier, Maire qui
après l'appel nominatif, a donné lecture des résultats constatés aux
voies verbales des élections et a déclaré installer :

- André Christian Férault	408 voix	au premier tour
- Lucien Belliot	401 voix	
- Pascal Borel	400 voix	
- Anne Breuer	400 voix	
- Jean Tomellier	379 voix	
- Patrice Landemaine	355 voix	
- Jean-Luc Thomas	352 voix	
- Philippe Gain	330 voix	
- Henri Lemaître	326 voix	
- François Normand	322 voix	
- Claude Leupil	314 voix	
- Maurice Fousard	311 voix	
- Marcel Langris	303 voix	
- Daniel Lebrun	291 voix	au second tour
- Daniel Fortin	276 voix	

dans leur fonction de Conseiller Municipal.

Monsieur Marcel Langris, le plus âgé des membres du Conseil a pris ensuite la
présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire

ELECTION DU MAIRE

Après que le Président eut invité les membres du Conseil à procéder à l'élection du Maire, le dépouillement du vote a donné les résultats suivants:

nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15.
à déduire (blancs ou nuls)	1
nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8.

M. Jean Tomellier a obtenu 14 voix.

M. Jean Tomellier ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

A l'unanimité il a été décidé de créer 3 postes d'adjoints

ELECTION DU 1^{er} ADJOINT.

nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	15.
à déduire :	1
nombre de suffrages exprimés :	14
Majorité absolue :	8.

ont obtenu :

Verauld : 12.

Loupil : 1

Fortin : 1

M. André Christian Verauld ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 1^{er} adjoint.

ELECTION DU 2^{em} ADJOINT.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
à déduire	1
Nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue :	8

ont obtenu

Blonde Loupil : 13 voix.

Daniel Fortin : 2 voix.

M. Claude Loupil ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 2^{em} adjoint.

